



**CIR**

Centre d'innovation  
en matière de réglementation

Innovation, Sciences  
et Développement  
économique Canada  
(ISDE)

Du 1<sup>er</sup> septembre 2020  
au 31 mars 2022

2 300 000 \$

## Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

### *Service centralisé permettant aux organismes de réglementation d'émettre et d'utiliser les justificatifs d'identité numériques*

Afin de se conformer à la réglementation, les entreprises doivent souvent fournir aux organismes de réglementation une preuve d'identité ou d'autorité pour entreprendre des activités précises. Ces renseignements doivent généralement être fournis en format papier, mais la production de documents papier exige du temps et des efforts. Les justificatifs numériques sont une technologie émergente qui permettrait aux gouvernements et aux organismes d'émettre des versions numériques de documents officiels pouvant être conservés et transmis par l'intermédiaire d'un portefeuille numérique sécurisé. L'utilisation des justificatifs d'identité numériques pourrait rendre plus facile et plus abordable la participation aux transactions numériques par les entreprises et les organismes de réglementation.

L'utilisation actuelle du papier est chronophage et coûteuse tant pour les organismes de réglementation que pour les entreprises. Si les justificatifs d'identité numériques étaient adoptés à grande échelle et administrés par un service centralisé, les organismes de réglementation pourraient émettre et vérifier les versions numériques des documents au lieu des versions papier. Cependant, il existe également des coûts importants qui sont actuellement liés à l'adoption des justificatifs numériques. La création d'un prototype de service de validation de concept jetterait les bases de la mise en place, à terme, d'une infrastructure numérique nationale pour émettre et vérifier les justificatifs numériques, ce qui permettrait aux entreprises et aux organismes de réglementation canadiens d'utiliser et de gérer facilement les justificatifs numériques.

Afin de permettre aux entreprises de fournir plus rapidement et plus facilement leurs renseignements aux organismes de réglementation et à d'autres entreprises, ISDE a créé et mis à l'essai un prototype de service novateur, la Validation du principe du Service national de confiance numérique. Le prototype du service a mis à l'essai avec succès l'émission et la vérification de cas d'utilisation de justificatifs numériques pour 18 organisations participantes, qui comprenaient un large éventail d'entités des secteurs privé et public.

Le projet, ayant démontré la valeur d'un service de justificatifs d'identité numérique centralisé, contribue à éclairer d'autres initiatives en cours en matière de justificatifs d'identité numériques. Lorsque les justificatifs d'identité numériques seront adoptés à plus grande échelle, les organismes de réglementation pourront économiser du temps et des efforts, car ils pourront s'appuyer sur les justificatifs d'identité numériques pour obtenir des renseignements auprès des entreprises au lieu d'avoir recours à la pratique actuelle inefficace et sujette aux erreurs qui consiste à demander aux entreprises de fournir des renseignements manuellement. Cela soutiendra la compétitivité en permettant aux entreprises de se conformer aux règlements et aux organismes de réglementation d'administrer ces derniers de manière plus efficace et plus efficiente.